

Circonscription de Neuves-Maisons

A Neuves-Maisons, le 18/10/23

Affaire suivie par :
Gilliane SIMONIN

Tél : 03.83.93.56.94
Mél : ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr

15 bis rue Général Leclerc
54230 NEUVES-MAISONS

Note de service n°3

Année scolaire 2023-2024

Mesdames, Messieurs, les Directeurs et Professeurs des Ecoles,

Je vous remercie pour votre engagement quotidien au service des élèves.

La note de service 3 aborde différents points d'actualité.

Toute l'équipe de circonscription vous souhaite des vacances d'automne reposantes et sereines.

G. SIMONIN – IEN circonscription Neuves-Maisons




Evaluations nationales

Comme présenté en visioconférence avec les directeurs, la [démarche suivante](#) est utilisée pour une compétence ciblée prioritairement par l'équipe de l'école ou du groupement scolaire (maternelle + élémentaire).

Un support de compte-rendu est proposé en annexe (à renvoyer avant le 17 novembre à l'adresse du secrétariat).

Conseil social en protection de l'enfance

Le Service Social en Faveur des Élèves (SSFE) propose une aide à l'évaluation des situations d'élèves du 1^{er} degré, relevant :

-  de la protection de l'enfance
-  d'un absentéisme injustifié important
-  de difficultés liées à l'exercice de l'autorité parentale.

Une assistante de service social du SSFE désignée sur chaque circonscription assure un rôle de conseil technique auprès des directeurs d'école, selon les modalités indiquées dans la note de cadrage (site circonscription, article du 12/10).

APQ : rappel

Développer une activité physique quotidienne répond avant tout à des enjeux de santé publique. En pratique :

- Les 30' APQ sont mises en place les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps d'enseignement en EPS ;
- Une tenue sportive n'est pas nécessaire ;
- La cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et adaptées au contexte de chaque école. Elles sont de préférence fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires (par exemple sous forme de pauses actives), en articulation ou en lien avec les temps d'enseignement. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité grâce à des pratiques ludiques.

Les modalités retenues au sein de chaque école sont présentées par le directeur en conseil d'école.

LPI

Rappel

Le LPI est renseigné pour **toutes les premières demandes** concernant les élèves à besoin éducatif particulier que ce soit pour un PPRE, un PAP, un Geva Sco et un MOPPS (mise en œuvre du PPS : projet personnel de scolarité).

- MOPPS : le remplir avant chaque ESS et le donner à l'enseignant référent. Il ne concerne que les élèves **ayant déjà une notification MDPH**.

- Les Geva Sco pour les ESS ne sont pas dans le LPI. Le fonctionnement est inchangé. L'enseignant référent envoie le Geva Sco à remplir aux enseignants avant l'ESS. Sur ce Geva Sco, l'enseignant devra inscrire le n° de dossier de l'élève, numéro généré lors de la première demande sur le LPI.

- Depuis la rentrée scolaire, le LPI est accessible via Educonnect pour les parents des élèves concernés. Les parents peuvent accéder :

- ✚ aux aménagements pédagogiques saisis par l(es) enseignant(s)
- ✚ aux PPRE, PAP, PPS, première demande Gevasco.

Absentéisme

Les directeurs jouent un rôle essentiel dans l'application de la loi d'obligation scolaire.

Comme vous avez pu le lire, [la circulaire et les outils](#) se trouvent sur l'interface Directeurs.

Sorties scolaires

Le Bulletin Officiel n°26 du 29 juin 2023 modifie la procédure de demande de sorties et de voyages scolaires.

Toutes les annexes ont été mises à jour et sont disponibles sur l'interface directeurs, dans [la rubrique sorties scolaires](#).

Pour toute question relative à ce dossier, n'hésitez pas à contacter Aline Labriet.

NEFLE

Pour les porteurs de projet NEFLE, [le vademecum](#) a été mis à jour en cas de demande de fonds d'innovation pédagogique.

Une réunion est prévue à l'IEN mercredi 18 octobre de 9h à 10h.

Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers

Deux personnes sont missionnées pour cette année (une enseignante de l'IME de Flavigny, une psychologue Education Nationale).

En fonction des besoins qui émergent et qui sont remontés par le RASED lors des réunions du pôle ressources, leur intervention peut être sollicitée par l'IEN pour accompagner la réflexion des équipes.

Au sein de la circonscription, les missions seront concentrées sur :

- L'accompagnement des équipes par rapport à l'inclusion des élèves à TSA et des élèves à troubles du comportement : intervention en réunions directeurs, pôle ressources, échanges avec les équipes.
- Produire des ressources pédagogiques adaptées aux deux entrées citées ci-dessus.
- Contribuer, le cas échéant, à l'identification des besoins et des réponses à apporter.

Prévision des effectifs rentrée 2024

La circulaire de M. Le DASEN rappelle la date limite de validation : **mercredi 18 octobre.**

- Le travail réalisé par chaque directeur en lien avec les secrétariats des mairies pour les naissances domiciliées est primordial afin de garantir des prévisions les plus justes possibles.
- Dans les RPI, les directeurs se sont concertés en amont afin de définir la répartition pédagogique pour l'année scolaire à venir.
- L'ajustement de la montée pédagogique automatique a été réalisé avec finesse par chacun.
- Une attention particulière est à apporter à la validation, Yann Denny peut accompagner si besoin.

Si des difficultés ont été rencontrées par rapport à ces différents points, je remercie les Directeurs de m'en faire part rapidement.

Continuité écoles – collèges

Les dates sont à consulter [sur le site de la circonscription](#).

Attention : une modification de date a été opérée pour le CEC 1 du collège de Vézelize (21 novembre).

Les enseignants de CM2 participent à tous les temps de la liaison avec le collège de secteur. Les enseignants de CM1 participent aux temps de concertations (conseils de cycle).

Organiser une réunion ou prendre des rendez-vous

Vous souhaitez organiser une équipe éducative avec plusieurs personnes (parents / collègues / orthophoniste / Ens Référent / etc.) ?

Vous souhaitez organiser les rencontres avec les parents d'élèves de votre classe suite aux évaluations ?

=> utilisez l'application **SONDAGE** sur Apps Edu. Toutes les informations se trouvent [ICI](#).

Derniers articles du site

- ✚ Campagne classe d'eau
- ✚ Savoir accueillir la parole des élèves
- ✚ Continuité écoles collèges
- ✚ Conseil d'école : expliquer l'évaluation d'écoles
- ✚ Conseil d'école : règlement départemental
- ✚ Conseil social en protection de l'enfance

- ✚ FAQ circonscription (mises à jour régulières)
- ✚ Expliquer ce que sont l'ESS et l'EE
- ✚ PHARE : protocole départemental
- ✚ Guides fondamentaux : cartes mentales
- ✚ Qu'est-ce que le GAR
- ✚ Circulaire absentéisme...